

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 15 février à 18h45, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno CAUBET, Maire.

Membres en exercice : 11

Date de convocation : 09 février 2018.

Présents : Mesdames CELARIES, DE RANCE, TOURNIER-MARRE & VERBEKE et Messieurs FERRARO, MUNIER & VICENTE.

Excusés : Corinne TOMA, Michel LASSERRE qui donne pouvoir à Bruno CAUBET, Thierry NAVARRO qui donne pouvoir à Christophe FERRARO.

Secrétaire de séance : Monsieur VICENTE a été élu à l'unanimité.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 9 janvier 2018.

A) Investissements 2018

Les premiers projets proposés par le Conseil Municipal sont les suivants : réalisation de l'aire de jeux pour enfants, isolation de la mairie (doublage des murs, nouvelles fenêtres et portes-fenêtres au niveau de la salle de classe historique, travaux induits), fin des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, peinture à l'intérieur de l'église, installation de stores dans les salles de classe à l'école, achat de matériel d'entretien (remplacement suite vol) et d'une échelle, installation de radars pédagogiques, achat d'équipement informatique pour l'école, remplacements des filets au city stade, réalisation du plan de gestion des espaces verts, remplacements de menuiseries et aménagement de l'espace de service à la salle des fêtes, achat d'un véhicule utilitaire, levé topographique du cimetière, création d'un jardin du souvenir et installation de cav-urnes au cimetière.

Anne TOURNIER-MARRE indique qu'il faudra aussi réparer le chauffage de la salle des fêtes.

Anne CELARIES indique qu'elle va fabriquer des bancs pour l'école avec Thierry COLOMBIES et qu'elle souhaite travailler sur un projet d'enseigne pour la mairie.

Le Conseil Municipal décide de demander des subventions pour le financement de ces projets ; pour permettre d'aller plus vite sur certains travaux (travaux urgents à réaliser à la salle des fêtes par ex.), le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

B) Renouvellement de la convention avec SOLEVAL

Depuis plusieurs années, la commune d'ISSUS utilise les services proposés par SOLEVAL pour le suivi de la consommation énergétique des bâtiments communaux. Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion de la commune à SOLEVAL pour les 3 prochaines années. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Le Maire indique que SOLEVAL propose un accompagnement des communes pour la surveillance de la qualité de l'air de notre école.

Le contrôle de la qualité de l'air est une obligation réglementaire depuis le début de l'année 2018 pour les écoles maternelles et élémentaires ; pour faire face à cette exigence, les municipalités ont 2 possibilités :

- faire réaliser une campagne de mesures par un organisme accrédité COFRAC,
- mettre en place des dispositions particulières de prévention de la Qualité Air Intérieur (QAI) dans l'école.

Pour ses collectivités adhérentes, SOLEVAL propose un accompagnement dans la mise en œuvre de cette obligation réglementaire par une démarche en plusieurs étapes :

- sensibilisation et information des occupants sur la démarche,
- évaluation des moyens d'aération et diagnostic QAI,
- analyse et plan d'actions,
- communication et sensibilisation auprès de tous les acteurs concernés.

Pour cet accompagnement, une cotisation forfaitaire supplémentaire minimum de 500€, pour 2 journées à adapter aux besoins de la collectivité, sera demandée.

Monsieur le Maire propose de répondre favorablement à la proposition de SOLEVAL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de mettre en place des dispositions particulières de prévention de la Qualité Air Intérieur (QAI) au niveau de l'école et, pour ce faire, de s'appuyer sur l'accompagnement de SOLEVAL pour l'année en cours,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette action,
- d'inscrire le montant de la cotisation forfaitaire supplémentaire sur le budget communal.

S'agissant de la surveillance de la qualité de l'air de notre école, Véronique VERBEKE fera part de notre démarche aux autres communes du RPI.

C) Recrutement de personnel

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi en CDD de droit public pour le remplacement d'Elisabeth COLOMBIES qui doit aller en formation du 12 au 15 juin 2018.

D) Achat de matériel d'entretien

Le Maire rappelle aux élus qu'une subvention a été demandée au Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour le financement du remplacement du matériel d'entretien (débroussailleuse, souffleur, taille-haie, tronçonneuse..) qui a été volé à la commune le 16/08/2017.

Il indique que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne ne versera aucune subvention à la commune pour cet investissement et propose donc au Conseil Municipal d'acheter tout de même ce matériel (dépense d'un montant de 2 863.85 € HT).

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

E) Impayés de cantine et de garderie

Véronique VERBEKE indique que le montant cumulé des impayés de cantine et de garderie s'élève à plus de 3700 € (sans compter l'année scolaire en cours), sept familles sont principalement concernées.

Les élus du CCAS se sont penchés sur ce problème d'impayés et deux familles ont été rencontrées (la situation de ces deux familles sera vérifiée auprès du Trésor Public). D'autres familles seront convoquées après les vacances.

Trois familles ont déménagé : le Maire indique qu'il va demander au Trésor Public d'accentuer ses efforts pour le recouvrement de ces recettes en instance.

Cette situation sera portée à la connaissance des parents d'élèves lors du prochain conseil d'école. Si cela devait perdurer, un paiement du service « à l'avance » sera étudié.

F) Journée citoyenne

La date retenue est le samedi 26 juin 2018. Les conseillers municipaux sont invités à faire des propositions d'actions ou de travaux pour la prochaine séance du Conseil Municipal. La préparation des travaux de peinture à l'église est évoquée.

G) Comptes-rendus des réunions auxquelles les conseillers municipaux ont assisté

TISSEO : dans le cadre de la déclinaison du Projet Mobilités 2020-2025-2030, Tisséo Collectivités organise des commissions territoriales de travail dont des commissions *réseau*, réservées aux maires, dont l'objectif est de présenter l'offre actuelle des territoires et le programme d'étude à venir.

Monsieur le Maire a assisté à la commission territoriale *réseau* qui a eu lieu le mercredi 14 février 2018. Tisséo réfléchit à un nouveau fonctionnement des TAD 201, 202, 204 et 205 dont la fréquentation est en baisse : la ligne serait plus régulière et ne serait plus « à la demande », il n'y aurait plus de navette en journée.

Monsieur le Maire a profité de cette réunion pour évoquer, à nouveau, le sort de la commune d'ISSUS qui, comme CLERMONT-LE-FORT, NOUEILLES, POUZE, n'est pas desservie en matière de transports publics. Il a demandé à Tisséo de travailler sur une ligne traversant MONTBRUN-LAURAGAIS, CORRONSAC, AUREVILLE, LACROIX-FALGARDE jusqu'à EMPALOT, il a redemandé un rabattement vers la gare de VENERQUE-LE VERNET (mais ce territoire ne relève pas de la compétence de Tisséo). Le Maire indique qu'il y aura d'autres réunions et qu'il faudra y aller pour se faire entendre.

PEdT : suite à l'invitation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne et de l'Association des Maires de Haute-Garonne, Véronique VERBEKE a assisté à une réunion à AYGUESVIVES, le 5 février, au sujet de l'évaluation et du renouvellement de notre PEdT. Une méthodologie à mettre en œuvre et des outils d'aide ont été proposés par le Groupe d'Appui Départemental aux PEdT.

Nous devons évaluer notre PEdT d'ici fin mars en vue de son renouvellement avant juin 2018. Les élus de la commission Ecole, les agents du service Ecole, l'association de parents d'élèves et les enseignants sont associés à cette démarche.

H) Questions diverses

1) Conseil d'école du 8 mars : comme de coutume, avant chaque conseil d'école, l'association de parents d'élèves a fait part aux mairies des questions qui leur seront posées.

Concernant ISSUS, une seule question est posée, elle concerne la garderie du soir : « entre l'école et les séances (NDLR : de multisport) mardi 17h30 ou jeudi 18h00, les enfants vont dans la cantine et non dans la salle de garderie. Les parents découvrent cette situation, par l'intermédiaire des enfants, est-il possible d'avoir des informations ? »

Véronique VERBEKE indique que nous essayons de diminuer le nombre d'enfants présents dans la salle de motricité, durant le temps de garderie, pour le confort et le bien-être des enfants et des encadrants. L'idée est que les enfants qui participent aux activités multisport soient donc installés dans la cantine, située juste à côté du lieu de cette activité.

2) Rythmes scolaires : l'association de parents d'élèves réalise actuellement un sondage auprès des familles au sujet de la possibilité de revenir à une semaine de 4 jours d'école. En date du 12 février, 61 réponses avaient été reçues, 65 % des réponses étaient favorables au statu quo.

3) Lotissement Le Panorama : Véronique VERBEKE indique que la chaussée du chemin d'Aussaguel est parfois recouverte de boue car les entrepreneurs ne prennent pas la peine de nettoyer les roues des véhicules en quittant le chantier. Le Maire indique que le Secteur Routier Départemental a été alerté à ce sujet. Christophe FERRARO indique que les travaux de réalisations des voiries du lotissement reprendront en avril.

4) Circulation des piétons chemin d'Aussaguel : Anne TOURNIER-MARRE fait remarquer qu'il n'existe aucun cheminement piéton sécurisé au niveau de ce chemin. Elle évoque le principe du chaucidou (se compose d'un espace central rétréci sans ligne axiale et à double sens pour les véhicules motorisés et de deux voies latérales pour les cyclistes) en indiquant qu'il pourrait être adapté à cette voie au profit des cyclistes et des piétons.

5) Projet de SAGE : le Maire fait part aux élus du courriel reçu de la part de Catherine GAVEN, Maire de BELBEZE-DE-LAURAGAIS, également adressé à quinze autres communes du SICOVAL. Dix-sept communes du SICOVAL sont consultées par le Préfet de Haute-Garonne sur un projet de périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des bassins versants des Pyrénées Ariégeoises initié par le Conseil Départemental de l'Ariège.

Le Conseil Municipal de BELBEZE-DE-LAURAGAIS

- émet un avis négatif sur le périmètre d'un SAGE unique englobant tous les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises en raison de son extension géographique et de la multiplication des acteurs concernés qui ne favorisent pas une participation effective de tous les partenaires interdépartementaux,

- souhaite que le périmètre proposé soit scindé en deux SAGEs distincts :

1) un périmètre de SAGE correspondant au bassin de l'Ariège (qui inclut toutes les communes du SICOVAL concernées) avec ses 2 affluents l'Hers Vif et la Lèze et tel qu'il figure en Sage prioritaire dans le SDAGE Adour-Garonne,

2) un périmètre correspondant aux autres bassins versants des cours d'eau Salat, Arize, Volp bien identifiés dans un regroupement cohérent des affluents rive droite de la Garonne en amont de l'Ariège.

Le Maire propose aux conseillers municipaux de suivre cet avis, le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

Séance levée à 21h. Prochain conseil municipal : le mardi 3 avril 2018.